

# LES CONSÉQUENCES !

Très fréquentes et beaucoup moins anodines qu'on ne le pense, les glissades et chutes de plain-pied peuvent avoir des conséquences lourdes.

Cela dépend entre autres de la dangerosité de l'environnement, de l'âge et de la profession de l'intervenant à domicile.



INTERVENANT

Blessure  
Arrêt de travail  
Hospitalisation  
Séquelles  
Inaptitude  
Licenciement



EMPLOYEUR

Absentéisme  
Remplacement  
Désorganisation  
Insatisfaction du client  
Perte financière  
Augmentation  
du taux de cotisation



PARTICULIER

Appréhension  
Blessures  
Hospitalisation  
Perte d'autonomie  
Dépendance  
Placement  
en structure  
médicalisée



## ACTION PRÉVENTION

### Carsat Alsace - Moselle

La Carsat est l'assureur des risques professionnels des entreprises du régime général. A ce titre, nous assurons toutes les entreprises, indépendamment de leur taille et de leur secteur d'activité. Parmi celles-ci, les entreprises de service qui interviennent chez les particuliers font partie de nos clients. Pour leur permettre de mettre en œuvre des actions de prévention, notre service est à leur écoute.

Le Service Prévention et Gestion des Risques Professionnels  
Carsat Alsace-Moselle  
14 rue A. Seyboth  
CS 10392  
67010 Strasbourg cedex

La politique d'action sociale de la Carsat s'inscrit dans le champ du « Bien Vieillir ». Elle vise à développer une politique de prévention de la perte d'autonomie et le maintien du lien social en faveur des retraités (GIR 5 et 6). Pour ce faire, elle inscrit ses actions dans la coordination avec l'inter-régimes et s'appuie sur le développement de partenariats. Pour prévenir le risque de chute des retraités à domicile, la Carsat intervient à la fois dans le cadre d'actions collectives de prévention (« ateliers équilibre ») et soutient une politique d'aménagement du logement (aides individuelles).

Action Sociale Carsat  
36, rue du Doubs  
67011 Strasbourg Cedex 1



[www.carsat-alsacemoselle.fr](http://www.carsat-alsacemoselle.fr)



Accidents de plain-pied : 356 000 journées de travail perdues par an en Alsace - Moselle.  
Plus de 65 ans : 2 millions de chutes chaque année en France et 9 000 décès.

## LES FACTEURS DE RISQUE



- Chez vous, vous faites appel à un réparateur, une aide, un livreur...
- Par votre métier vous entrez dans le domicile de particuliers
- Vous employez des salariés amenés à travailler chez des particuliers
- Vous êtes sénior et vous souhaitez résider à votre domicile le plus longtemps possible

### Au domicile le risque de chutes nous concerne tous !



Facteurs de risque liés à :

#### L'ENVIRONNEMENT

Sol glissant (mouillé, gras, ciré), obstacles (câbles, jouets, ...), encombrement, éclairage, escabeau, tapis, escaliers

#### L'ORGANISATION

Matériel non adapté, rangement non approprié, multiplicité des tâches (port de charge), contraintes temporelles, interruption des tâches, mobilisation de la personne dépendante

#### L'INDIVIDU

- Etat de santé (troubles visuels, limitation des capacités physiques, trouble de l'équilibre, ...)
- Médicaments, addiction, fatigue, tenue vestimentaire



## LES MESURES DE PRÉVENTION



### S'ORGANISER



« J'ai retiré mes tapis »

- Repérer les risques de chute dans le domicile (utiliser une liste de repérage des risques)
- Dégager les passages, ranger le matériel
- Éviter de cirer les sols
- Retirer ou fixer les tapis
- Fixer les câbles électriques, éviter les triplètes

### S'ADAPTER



« J'ai installé un détecteur de mouvement pour l'éclairage du couloir »

- Aménager le logement (main courante, bande antidérapante sur les escaliers, ...)
- Acquérir des équipements adaptés (aspirateur sans fil, plus léger, plumeau télescopique, ...)
- Installer un éclairage suffisant et visible (plinthe lumineuse, détecteur de mouvement pour éclairage des zones de passage, ...)
- Adapter l'installation électrique (prise supplémentaire, ...)

### CHANGER SES HABITUDES



« Pour être efficace je travaille avec des chaussures plates »

- Porter des chaussures et vêtements adaptés (chaussures plates, fermées, semelles antidérapantes)
- Ranger les choses lourdes à hauteur accessible
- S'informer des nouveautés domotiques et autres aides innovantes



Organiser  
Adapter  
Changer d'habitude

## LES MESURES DE PRÉVENTION SPÉCIFIQUES



### MESURES POUR L'ENTREPRISE



« Je fais régulièrement le point avec mes salariés sur les difficultés qu'ils rencontrent durant leur mission »

- Evaluer les risques professionnels des salariés
- Evaluer les risques spécifiques à chaque domicile
- Contractualiser les missions avec le client
- Planifier les interventions
- Organiser le retour d'expériences
- Former les salariés

### MESURES POUR L'INTERVENANT



« Je n'hésite pas à conseiller mon client sur des améliorations à apporter dans son logement »

- Repérer les risques à chaque intervention
- Conseiller le particulier pour réduire les situations dangereuses
- Signaler à son employeur les situations complexes
- Organiser l'intervention (dans quel ordre je vais réaliser mon travail, pour gagner en efficacité et limiter ma fatigue)
- Ne pas accepter un travail hors mission

### MESURES POUR LE PARTICULIER



« Depuis que je suis en retraite, je me suis inscrit à un cours de gymnastique d'entretien, je reste attentif à ma forme physique »

- Prévention santé (suivi médical, activité physique, alimentation équilibrée, ateliers équilibre, ...)
- Utilisation d'aides techniques
- Faciliter l'intervention des professionnels

